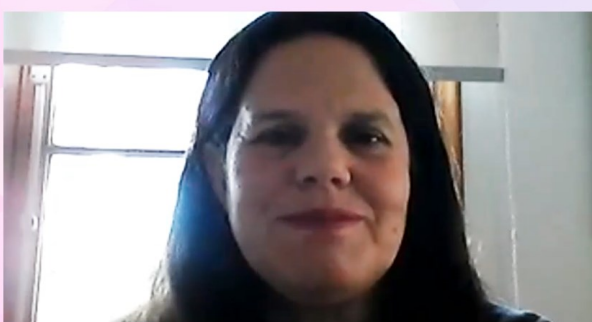




Des mesures législatives pour prévenir la violence contre les femmes pendant la pandémie de COVID-19

#ParlAmericasGEN #COVID19

La réunion virtuelle de ParlAmericas intitulée [Des mesures législatives pour prévenir la violence contre les femmes pendant la pandémie de COVID-19](#) a eu pour but de permettre un échange d'expériences en matière de mesures prises par les parlements pour prévenir et pallier les effets de la pandémie en termes de violence contre les femmes. Des représentantes de parlements d'Amérique latine ont fait part de leurs récentes expériences, après qu'une spécialiste de l'ONU Femmes a présenté des études de nouvelles données indiquant que la violence envers les femmes, et en particulier la violence conjugale, a augmenté dans la région durant la pandémie.



Visionner la réunion [ici \(en espagnol\)](#)

THÈME

Prévention de la violence conjugale en période de distanciation sociale

LIEU

Réunion virtuelle

DATE

8 mai 2020

PARTICIPANTS

Plus de 70 parlementaires et fonctionnaires provenant de 14 pays



Cette activité est en ligne avec l'ODD 5

Résumé

Cette activité virtuelle a été inaugurée par les discours de bienvenue d'**Elizabeth Cabezas**, membre de l'Assemblée d'Équateur et présidente de ParlAmericas, et de la députée **Maya Fernández Allende**, présidente du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres de ParlAmericas. Mme **Anabella Zavagno**, directrice générale adjointe de ParlAmericas, était chargée de modérer la réunion.

Mme **Yeliz Osman**, spécialiste des politiques d'élimination de la violence contre les femmes pour le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONU Femmes; la membre de l'Assemblée nationale **Karina Arteaga** (Équateur); la députée **Marcela Sabat** (Chili); et la sénatrice **Verónica Camino** (Mexique), ont participé comme intervenantes. La députée **Cristina Cornejo** (Le Salvador) a prononcé le discours de clôture de cette session.

[La violence contre les femmes dans le contexte de la pandémie] est l'un des problèmes les plus graves autour desquels nous devons travailler et éviter les risques afin de ne pas régresser. Pour cela, nous devons rassembler les expériences et unir les efforts de tous les pays pour chercher les meilleures solutions et trouver un moyen d'atténuer ce terrible fléau. Toute épidémie se combat par l'éducation, des changements de comportement profonds et la solidarité.



Membre de l'Assemblée **Elizabeth Cabezas** (Équateur), présidente de ParlAmericas



Députée **Maya Fernández Allende** (Chili), présidente du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres de ParlAmericas

Intervenantes

Lors de sa [présentation](#) (en espagnol), Mme **Yeliz Osman** a partagé des données analysées par l'ONU Femmes. Elle a précisé qu'il n'y a toujours pas de données systématisées et qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions concernant l'impact de la COVID-19 sur la violence contre les femmes, bien que les chiffres récents indiquent certaines tendances. De nombreux pays ont enregistré une hausse des appels aux lignes d'aide allant de 30 à 90 %. L'autre tendance montre que dans certains pays de la région, les plaintes pour violence sont moins nombreuses. Mme Osman a expliqué que cela ne signifie pas que la violence contre les femmes a diminué, mais suggère plutôt que les femmes ont moins de possibilités de signaler les violences car elles sont enfermées avec les personnes qui les perpétuent, et car elles ont moins d'occasions de sortir de chez elles, avec des obstacles supplémentaires à la recherche d'aide. En moyenne, seules 10 % des femmes signalent les cas de violence dans des conditions « normales ». Par conséquent, les nouveaux chiffres sur les plaintes ne représentent pas les niveaux de violence. Mme Osman a également souligné qu'il est important de reconnaître l'impact différencié selon les groupes de femmes; par exemple, les femmes migrantes, ayant un handicap, travaillant dans le secteur de la santé ou informel, entre autres.



Appel à l'action

L'ONU Femmes a lancé à un appel à l'action avec quatre messages essentiels sur la prévention de la violence envers les femmes face à la COVID-19 :

1. Garantir que les services de soins et de réponse face à la violence contre les femmes soient considérés comme essentiels durant la pandémie (services de santé, centres de justice, refuges, foyers, services de conseil juridique, services de santé sexuelle, services psychosociaux, réseaux d'alerte, etc.)
2. Travailler en collaboration très étroite avec les organisations de femmes communautaires et de la société civile, les réseaux de femmes féministes et les défenseuses des droits de la personne dans la prévention de la violence contre les femmes durant la phase de récupération, en intégrant une approche intersectorielle tenant compte des organisations de différents groupes de femmes
3. Augmenter l'investissement dans la prévention de la violence contre les femmes et les filles durant la crise et durant la phase de récupération afin d'éviter des impacts dévastateurs sur les femmes, les filles et les garçons dans l'ensemble de la société
4. Mener des campagnes publiques et des mesures efficaces de tolérance zéro envers les auteurs de violence, assurer que les services de police et judiciaires traitent et sanctionnent la violence en priorité, et encourager la communauté à s'unir contre la violence basée sur le genre

Source : [Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONU Femmes](#) (en espagnol)

Intervenantes

La membre de l'Assemblée nationale **Karina Arteaga** (Équateur), a expliqué que dans son pays, plusieurs mesures ont été adoptées pour contrer les taux élevés de violence basée sur le genre. Par exemple, le bureau du procureur a activé un service en ligne auquel les victimes de violence peuvent faire appel, et la magistrature a ouvert un espace pour traiter les cas flagrants, également par téléphone. Elle a également parlé de l'expérience de l'[École financière pour entrepreneurs](#), qui a lancé un plan pilote encourageant les femmes à renforcer leurs capacités pour diriger une entreprise prospère et ne pas dépendre économiquement de leur conjoint agresseur. Enfin, elle a souligné que certaines difficultés demeurent, comme celle de renforcer l'engagement des institutions pour assurer l'application totale de la [loi organique pour prévenir et éliminer la violence contre les femmes et les filles](#) (en espagnol), et celle d'améliorer la coordination des autorités et des institutions pour obtenir des données réelles grâce à la création d'un bureau interinstitutionnel et au travail des gouvernements locaux.

La députée **Marcela Sabat** (Chili) a commenté que le Congrès du Chili, y compris la récente Commission des femmes et de l'équité de genre de la Chambre des députés, continue de travailler sur des projets de manière virtuelle. Ces projets visent à augmenter les peines pour les infractions en quarantaine et confinement, afin que les hommes auteurs de violence soient ceux qui quittent le foyer. Elle a ajouté que les mesures gouvernementales se concentrent sur l'[augmentation de la capacité de réception des plaintes](#), avec l'activation des plaintes via WhatsApp et un chat en ligne, ainsi que la campagne #NoEstasSola (« Tu n'es pas toute seule »). La députée Sabat a précisé que toutes les femmes n'ont pas accès à internet ou un téléphone intelligent, et que le Código Mascarilla 19 (« Code Masque 19 ») a donc été ouvert pour permettre de signaler les violences discrètement dans les pharmacies.

La sénatrice **Verónica Camino** (Mexique) a quant à elle expliqué que le Mexique dispose de plusieurs instruments juridiques réglementant les mécanismes pour prévenir, traiter, sanctionner et éliminer la violence contre les femmes. Elle a insisté sur l'importance de collecter et de consulter les données relatives à la violence envers les femmes pour éclairer la prise de décision et l'élaboration de politiques publiques. Dans ce même esprit, elle a exprimé son inquiétude concernant l'établissement de la « loi sèche » qui interdit la vente d'alcool dans son État, sans disposer d'information fiable sur l'impact que cela peut avoir sur la violence intrafamiliale et conjugale.

Yeliz Osman, spécialiste des politiques d'élimination de la violence contre les femmes pour le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONU Femmes



Il est trop tôt pour une analyse régionale sur la COVID pour les féminicides, mais certaines données suggèrent qu'il y a des chiffres alarmants dans quelques pays. Cela ne concerne pas uniquement notre région, mais le monde entier.

Intervenantes

La pandémie ne concerne pas uniquement la santé mais aussi l'économie, en particulier dans les pays qui ne sont pas de grandes puissances économiques, comme ceux de notre région. Le chômage commence à se faire sentir dans des pays comme l'Équateur, et il amène avec lui la violence conjugale. Le confinement peut mener à la dépression et au désespoir lorsqu'il y a de la violence dans le foyer, ce qui touche les femmes et les enfants.

Membre de l'Assemblée nationale
Karina Arteaga (Équateur)



La violence contre le personnel de santé a augmenté dans le contexte de la pandémie actuelle. Les infirmières représentent 85 % du personnel exerçant cette profession au Mexique. En plus de l'agression due à leur profession, le fait d'être des femmes, la violence au sein du foyer et les responsabilités domestiques élargissent le spectre des conséquences de la violence.

Députée **Marcela Sabat** (Chili)



Paradoxalement, les mesures de protection face à la pandémie à travers le confinement signifient souvent que les femmes victimes de violence régulière doivent rester enfermées avec leur agresseur et qu'elles courent donc plus de risques. La violence augmente car celles qui avaient des espaces de liberté sont obligées de cohabiter avec l'agresseur.



Sénatrice **Verónica Camino** (Mexique)

Conclusions

Après les expositions des intervenantes, un espace de questions-réponses a été ouvert pour permettre aux participants de faire part d'initiatives mises en place dans leur pays afin de prévenir la violence envers les femmes. Un participant a par exemple parlé d'un projet de loi en Argentine proposant de déclarer, pour une période de deux ans, tout type de violence basée sur le genre comme une urgence publique en matière sociale. Ce projet prévoit également une allocation financière mensuelle pour les femmes se trouvant en situation d'urgence sociale dû à la violence basée sur le genre.

Pour conclure cette réunion, la parole a été donnée à la députée **Cristina Cornejo** (Le Salvador), qui a proposé de reprendre les pratiques ayant fonctionné dans d'autres pays, de prolonger les congés de maternité, par exemple, ou d'augmenter les peines des acteurs de violence pendant le confinement. Elle a précisé qu'indépendamment de la hauteur des peines, si l'infraction n'est pas poursuivie, le système n'est pas efficace. Dans sa conclusion, elle a également souligné la nécessité de créer des propositions de mesures économiques et sanitaires avec une approche de genre.



La violence politique qui sévit pendant la pandémie est un sujet complexe. Nous ne devons pas oublier ni ignorer que nous, femmes parlementaires, souffrons du fait d'élever la voix et de ne pas être d'accord avec la manière dont beaucoup de choses sont gérées.

Députée **Cristina Cornejo** (Le Salvador)



Parlements Représentés



Argentine



Costa Rica



Mexique



Pérou



Bolivie



Équateur



Panama



République
dominicaine



Chili



Salvador



Paraguay



Venezuela



Colombie



Guatemala

Canada

Cette rencontre a été possible grâce au soutien généreux du
Gouvernement canadien par l'entremise d'Affaires mondiales Canada.

Podcast ParlAmericas

Abonnez-vous au podcast ParlAmericas
sur [iTunes](#) ou [Google Play](#), où vous
pourrez écouter une des sessions de
cette rencontre et d'autres de nos
activités.



PARLAMERICAS



ParlAmericas est l'institution qui promeut la **DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE** dans le **SYSTÈME INTERAMÉRICAIN**



ParlAmericas est composé de **35 ASEMBLÉES LÉGISLATIVE** de l'Amérique du Nord, centrale et du Sud, et des Caraïbes



ParlAmericas facilite l'échange des **MEILLEURES PRATIQUES** parlementaires et promeut le **DIALOGUE POLITIQUE COOPÉRATIF**



ParlAmericas intègre l'**ÉGALITÉ DES GENRES** en préconisant l'autonomisation politique des femmes et l'application d'une perspective d'analyse du genre dans le travail législatif



ParlAmericas promeut les **PARLEMENTS OUVERTS** en renforçant les principes de transparence, de responsabilisation, de participation citoyenne, et d'éthique et probité



ParlAmericas encourage les politiques et mesures législatives pour atténuer et s'adapter aux effets du **CHANGEMENT CLIMATIQUE**



ParlAmericas travaille pour renforcer la démocratie et gouvernance en accompagnant les **PROCESSUS ÉLECTORAUX**



ParlAmericas est basé à **OTTAWA, CANADA**

Secrétariat International de ParlAmericas

703-155 rue Queen, Ottawa, Ontario, K1P 6L1 Canada

Téléphone : +1 (613) 947-8999

www.parlamericas.org | info@parlamericas.org

